

Une autre vie s'invente ici

LE JOURNAL DES HABITANTS DU PARC

N°45

AUTOMNE / HIVER 2016

PAGE 5 → **LE PARC EN IMAGES**
2^e édition Familles à énergie positive

PAGES 6 À 9 → **PLANTONS LE DÉCOR**
Bons de commandes

PAGES 15 → **NATURE**
Les grives en hiver

LE DOSSIER

LA MALADIE DU FRÊNE

Nos paysages vont changer PAGES 10 À 12

EN 2017, VOTRE JOURNAL DES HABITANTS DU PARC CHANGE DE MODE DE DIFFUSION
POUR CONTINUER À LE RECEVOIR, PENSEZ À VOUS ABONNER, **C'EST GRATUIT** PAGE 16



Parc
naturel
régional
des Caps et
Marais d'Opale

Le mot du président



Le président du Parc,
PHILIPPE LELEU

Pour les plus anciens d'entre nous qui ont connu la disparition de l'orme de nos terroirs, la maladie du frêne est inquiétante. En effet, les arbres tiennent une place prédominante dans nos paysages ruraux et le frêne y est fréquent. Ce Journal des Habitants du Parc vous donne les informations essentielles et surtout les bons conseils si vous êtes directement concerné.

La saison des plantations approchant, ce numéro diffuse les bons de commande de l'opération Plantons le décor qui permet chaque année à de nombreux habitants de bénéficier de tarifs privilégiés pour l'achat de végétaux et de fruitiers d'essences ou de variétés locales. Une bonne occasion de programmer le

remplacement des frênes malades, mais aussi simplement d'aménager son jardin en harmonie avec nos paysages.

Enfin, vous retrouverez cette information partout dans les pages qui suivent : ce journal est le dernier numéro distribué toutes boîtes. Le prochain Journal des habitants du Parc, programmé en mars 2017, sera envoyé par voie postale uniquement aux abonnés. Près de 600 habitants se sont déjà inscrits. Alors abonnez-vous, c'est gratuit !

EN 2017, VOTRE JOURNAL DES HABITANTS DU PARC CHANGE DE MODE DE DIFFUSION. PENSEZ À VOUS ABONNER, C'EST GRATUIT (MODALITÉS EN PAGE 16 DE CE JOURNAL)

LE PARC EN IMAGES

MERCI POUR VOTRE FIDÉLITÉ ET POUR CE MOMENT PLUS QUE POSITIF 1

La 32^e Fête du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale s'est déroulée début septembre à Blendecques. Dans le parc de la mairie, c'était un véritable concentré de nos patrimoines (naturel, culturel, bâti) ainsi qu'une découverte de la faune et de la flore, des races animales locales, de la gastronomie et des savoir-faire des artisans. Lors de cette journée festive, des centaines de visiteurs ont pu rencontrer les structures partenaires qui présentaient leurs activités au travers d'animations ou d'expositions. Comme le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, elles travaillent au quotidien pour mieux faire connaître, aimer et protéger ce territoire exceptionnel. Rendez-vous l'année prochaine dans le Calaisis...



2 UN GITE À CHAUVES-SOURIS DANS UN BLOCKHAUS



Un blockhaus, propriété de Voies Navigables de France, situé sur la commune d'Eperlecques le long du canal, sera requalifié en abri à chauves-souris. Un chantier nature s'y est déroulé avec la participation des agents de VNF dans le cadre de la semaine du Développement durable, en partenariat avec le Parc naturel régional et la Coordination Mammalogique du Nord de la France (CMNF). Une fois sortis les débris du blockhaus, les agents de VNF ont fixé sur les murs en béton des briques trouées qui serviront de niche aux mammifères. « Les murs du bunker sont trop lisses à l'intérieur, les trous des briques permettront aux chauves-souris de s'y réfugier », explique Vincent Cohez de la CMNF. Les accès au blockhaus seront condamnés. Quelques ouvertures permettront tout de même aux chauves-souris d'y rentrer. Le murin à moustache y a déjà été repéré.

3 UN ÉLÉMENT DU PATRIMOINE RURAL SAUVEGARDÉ

À Samer, sur le site de la future maison du cheval Boulonnais, une quinzaine de personnes ont découvert la « limousinerie », autrement dit la réalisation de joints à la chaux sur les murs maçonnés. Maisons Paysannes de France 62 (MPF62) et le Parc naturel régional proposaient une journée de stage. Les participants, sur les conseils de Frédéric Evard (MPF62) et d'Hervé Bodard, artisan maçon, ont démarré la restauration d'un édifice de plus en plus rare dans la région : un charartil*.

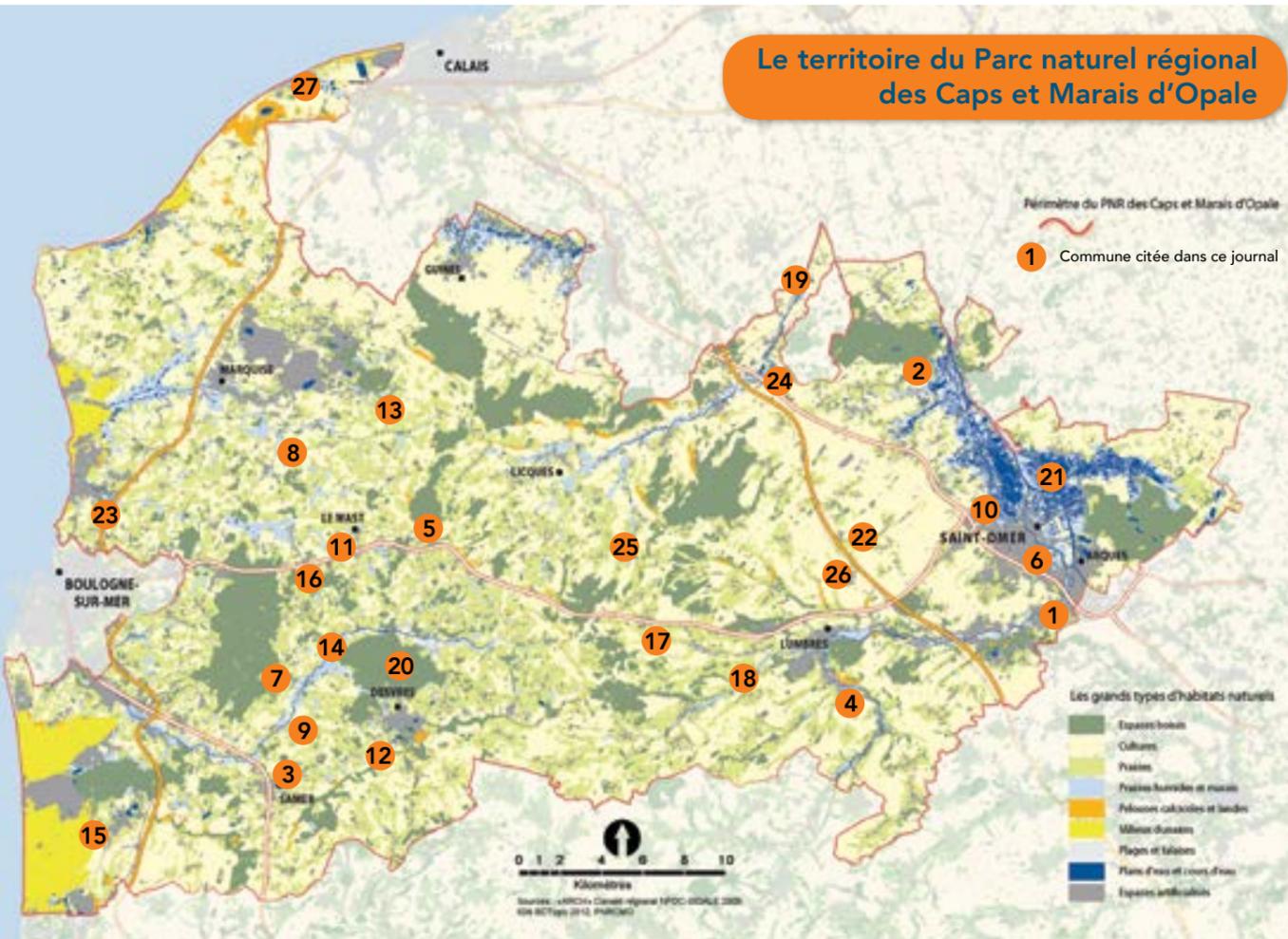
Les stagiaires d'un jour ont retiré les joints abîmés par le temps et les intempéries avant de fabriquer un mortier de chaux naturelle et de rejointoyer le mur en briques et en pierres.



« Les briques et les pierres servaient de base à la structure, ensuite les murs étaient construits en planches de bois à clin », explique Frédéric Evard. Une quinzaine de mètres a ainsi pu être restaurée de façon écologique et durable.

*Un charartil est une grange qui servait à abriter, entre autres, les charrettes.

Le territoire du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale



4 WAVRANS-SUR-L'AA PERPÉTUE L'ÉCO-PÂTURAGE



Sur les coteaux communaux de Wavrans, Réserve naturelle nationale gérée par le Conservatoire des Espaces naturels, les Wavranais et les promeneurs ont l'habitude de voir des moutons Boulonnais qui paissent tranquillement. L'éco-pâturage est adapté pour l'entretien de parcelles difficiles d'accès et favorise la biodiversité de la flore.

Cet été, la municipalité a également opté pour cette technique alternative de gestion pour des espaces publics au cœur du village. Huit moutons Boulonnais, mis à disposition de la commune par l'éleveur Bernard Machen de Doudeauville, sont installés en face de l'école des Orchidées. « Ces deux terrains, appartenant au CCAS, étaient régulièrement tondus. Les moutons remplacent les hommes et mettent en valeur nos coteaux et l'Aa qui coule juste derrière », explique le maire Julien Delannoy. Pour la pose des clôtures, la mairie a fait appel à l'association d'insertion Campagne Services. L'aménagement des enclos s'est fait en partenariat avec le Parc et 21 arbres fruitiers ont été plantés. Des variétés locales de pommiers, de poiriers et de cerisiers dont la cerise blanche de Wavrans. D'ici quelques années, les habitants seront invités à participer à la cueillette des fruits.

DU JUS DE POMME 100 % BOULONNAIS



Dans le Boulonnais, le Parc naturel régional et des propriétaires de vergers hautes tiges pâturés travaillent ensemble pour développer une filière jus de pomme. La valorisation des fruits en jus s'inscrit dans une démarche de maintien et de création des vergers hautes tiges dans notre région.

Début novembre, les propriétaires* porteront leur production chez Arnaud Ansel de Doudeauville qui pressera, pasteurisera et mettra en bouteille le jus. Une étiquette spécialement conçue pour mettre en valeur ce jus de pomme qui sera commercialisé en décembre, afin d'offrir un petit retour financier aux agriculteurs et faciliter l'entretien des arbres.

* Participent à cette opération jus de pomme : la commune de Crémarest avec ses 3 hectares de verger conservatoire, deux particuliers et six agriculteurs, avec l'appui du CRRG.

Vous êtes curieux de découvrir ce jus de pomme local, issu de pommiers non traités dans des vergers pâturés du Boulonnais ? Il reste quelques bouteilles de la cuvée 2015, elles sont en vente directement à la ferme Comptez 2,50 euros la bouteille d'un litre.

7 > Vincent Lacheré, 268 rue de Desvres, à Wirwignes, 03 21 87 10 39.

7 > Christophe Sagnier, 695 rue de la Lombarderie à Wirwignes, 03 21 91 79 80.

8 RÉNOVEZ VOUS-MÊME VOTRE MAISON ACCOMPAGNÉ D'UN ARTISAN



Dans le Boulonnais, deux couples expérimentent actuellement le dispositif de l'auto-réhabilitation accompagnée permettant aux propriétaires de rénover eux-mêmes leur bâtiment dans le respect des règles de l'art, grâce à l'accompagnement d'un professionnel formé à l'encadrement des travaux (1).

À Réty, l'artisan, Pierre Wasselin (entreprise CBH à Saint-Omer), accompagne depuis cet été l'un des couples pour la pose de laine de bois, de liège et d'une membrane d'étanchéité à l'air sur l'intérieur d'un mur. À Questrecques, lors d'un chantier participatif en présence d'Hervé Bodard (maçon à Henneveux), les murs en torchis ont été isolés avec un mélange terre-pailles de lin. La prochaine étape pour les deux chantiers sera l'isolation de la toiture (2).

(1) L'Université du Littoral et l'association Acteurs pour une économie solidaire en partenariat avec le Parc naturel régional ont organisé une formation pour les artisans sur l'accompagnement à la rénovation.
(2) Avant de démarrer les chantiers, les logements ont fait l'objet d'un bilan global, comprenant un audit énergétique et une analyse architecturale.

5 RIEN NE SE PERD !

Pour la première fois cette année, des déchets issus de la gestion des milieux naturels ont été valorisés. Après le débroussaillage d'un coteau classé Natura 2000 à Colembert et réalisé par l'association Rivages propres, Laurent Maillard et son broyeur ont transformé les aubépines en plaquettes. Les 15 m³ de plaquettes récoltés servent aujourd'hui de base de litière pour les vaches d'un agriculteur à Nabringhen. Cette nouvelle pratique présente plusieurs intérêts : elle valorise le bois des haies, leur donne un nouvel usage et donc participe à leur préservation ; le fort pouvoir d'absorption des plaquettes permet de diminuer la quantité de paille ; enfin ce mélange constitue un excellent fumier pour les champs.



UN MANDALA DANS LE POTAGER 6



Les lauréats ont été reçus au siège de l'UNESCO à Paris

Le Centre de formation d'apprentis agricoles et horticoles de Saint-Omer, le CFA du Doulac, a remporté la 2ème édition des Trophées de la Réserve de biosphère du marais Audomarois. Les apprentis ont présenté un projet de mandala* potager visant à promouvoir l'agriculture bio, la rotation et l'association des cultures pour réduire l'usage

de produits chimiques. La mise en place de ce potager en forme de cercle a démarré à la rentrée. Lorsque les plants auront poussé, une visite sera proposée au public pour échanger sur ce projet expérimental à la fois agricole et spirituel.

*Mandala signifie en Sanskrit « cercle » et par extension l'harmonie.

Appel à candidature

Vous portez une action originale dans le domaine du développement durable qui promeut le lien entre l'homme et la nature sur le territoire de la Réserve de biosphère du marais Audomarois ? Participez aux Trophées 2017 de la Réserve de biosphère. Contactez Maud Kilhoffer au Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale au 03 21 87 90 90 ou écrivez à maraisaudomarois@parc-opale.fr



En juin, l'école Jules-Ferry d'Arques et la ville d'Arques, premiers lauréats des Trophées de la Réserve de biosphère du marais Audomarois (en 2015), ont inauguré les aménagements paysagers réalisés durant l'année scolaire. Les terrains derrière l'école sont désormais un site d'observation des oiseaux pour les écoliers. Un observatoire a été installé dans la cour ainsi qu'un composteur.

DÉFI FAMILLE À ÉNERGIE POSITIVE - 2^E ÉDITION

Cet automne s'ouvre la nouvelle édition du défi « Familles à énergie positive » sur les territoires du Parc naturel régional et du Pays de Saint-Omer, dans le cadre du programme Territoire à énergie positive pour la croissance verte. 206 foyers ont participé à ce challenge énergétique pendant l'hiver 2015-2016. Pourquoi pas vous ?

Formez ou rejoignez une équipe avec vos amis, vos collègues, vos voisins ou d'autres habitants de votre commune.

Quelle que soit votre situation, vous pouvez participer au défi. Que vous soyez locataire(s), propriétaire(s) ou même colocationnaire(s), il y a forcément des écogestes qui vous permettront d'éviter de gaspiller de précieux kilowatts-heure.

Il est possible de réduire sa facture d'énergie et d'agir en même temps pour l'environnement, le tout en s'amusant !

Inscrivez-vous sur <http://pnrpso.familles-a-energie-positive.fr>.
Inscription avant le 15 novembre 2016.

L'an dernier, grâce aux 206 foyers engagés, ce sont 184 675 kWh qui ont été économisés et 35 233 kg de CO₂ évités sur les territoires du Parc naturel régional et du Pays de Saint-Omer.

Le Club de la Fontaine a réalisé 23,95 % d'économie d'énergie. Les Audomawatts ont réduit de 36 % leur consommation d'eau. Simplement en changeant des habitudes de vie et sans affecter le confort des familles.

« Le wattmètre nous a bien aidé à voir la consommation des appareils électriques. Quand on a des invités à la maison, on essaye de les sensibiliser aussi » William Clayton, Wattitude.



CHALAROSE, LA MALADIE DU FRÊNE

LA CHALAROSE DU FRÊNE ET SES SYMPTÔMES

La chalarose : cette maladie est provoquée par le champignon *Hymenoscyphus fraxineus*. Il s'attaque à des arbres sains et provoque le dessèchement des feuilles et des branches. L'arbre perd son feuillage et s'épuise en refaisant des rameaux. Une fois les feuilles au sol, le champignon fructifie et ses spores envahissent les fissures basses de l'arbre. Il se développe sous l'écorce et bloque la circulation de la sève. L'arbre meurt.



Vous avez sans doute remarqué l'apparition de plus en plus fréquente de ces silhouettes d'arbres défeuillés dans les bosquets ou sur le bord des routes, en pleine période estivale. Il s'agit de frênes malades de la chalarose.



Les frênes sont très présents dans notre paysage, le long des routes, dans nos forêts, les haies ou les parcs. Pourtant ces grands arbres (plus de 30 mètres de haut) sont malades. Leur ennemi mortel : un champignon. « Ce champignon germe sur les feuilles provoquant leur flétrissement puis le dessèchement des rameaux. Si la mortalité des branches d'un même arbre est supérieure à 50 %, l'arbre a peu de chance de survie », explique Bruno Dermaux, de l'ONF et correspondant-observateur du Département Santé des Forêts du ministère de l'Agriculture. « Dans les forêts domaniales du Pas-de-Calais, le frêne peut représenter jusqu'à 40 % du boisement (46 % à Boulogne, 39 % à Desvres et 32 % à Hardelot). Il n'existe aucun moyen de lutte (ni préventif ni curatif) contre cette maladie du frêne. Dans ces forêts où près d'un tiers de l'espèce

est touché, notre paysage forestier est en pleine mutation. De nombreux arbres seront abattus le long des routes et chemins forestiers pour sécuriser les sentiers de promenades. Pendant ces travaux, à réaliser sur environ 300 kilomètres, les forêts sont momentanément fermées au public ». Bruno Dermaux reconnaît un manque de diversité dans les espèces plantées dans les forêts du Boulonnais. « À l'avenir, là où c'est nécessaire nous replanterons des chênes, des bouleaux ou des hêtres. À d'autres endroits, nous laisserons faire la nature et peut-être que de nouveaux frênes apparaîtront ».

Dans le Calaisis, la forêt de Guînes qui fait 800 hectares est touchée par la chalarose sur une centaine d'hectares plus riches en frênes. L'enlèvement des frênes malades se fera progressivement.

Comment reconnaître les frênes ?

Les frênes représentent 10 % des arbres du Nord-Pas-de-Calais. C'est un grand arbre de 20 à plus de 30 mètres de hauteur. Il peut atteindre 150 à 200 ans. Il possède des feuilles composées comprenant 7 à 15 folioles placées de façon opposée sur les rameaux. Le frêne est une essence noble à croissance rapide qui donne un bois de qualité, très résistant. Il est notamment utilisé en ébénisterie.



Les plus beaux frênes seront vendus aux scieries

L'EUR D'ESPOIR

Contrairement à l'orme dont il n'existe quasiment plus d'arbre adulte en France et en Europe depuis une trentaine d'année, le frêne n'a pas encore disparu. Quelques arbres adultes semblent résister à la maladie (2 % de la population des frênes). Les experts conseillent de préserver les arbres peu atteints et espèrent ainsi voir émerger une population résistante. En attendant cette « éventuelle génération tolérante à la chalarose », le Département de la santé des forêts du ministère de l'Agriculture préconise quelques actions de gestion pour contenir la maladie.

VOUS ÊTES UN PARTICULIER OU UN PROPRIÉTAIRE DE BOISEMENT, QUE FAIRE FACE À DES FRÊNES MALADES ?

- > stopper toutes les plantations de frênes, dans les parcs, les haies ou les boisements
- > stopper toutes les exploitations ou coupes d'arbres sains, y compris sur des parcelles contaminées. Seuls les arbres montrant une mortalité de branche supérieure à 50 % (niveau 3+ et 4) et présentant un danger de chute devront être abattus
- > réaliser un diagnostic fiable du peuplement
- > replanter des essences variées en fonction du sol et de la configuration de la parcelle. Sur des sols classiques : aulnes, bouleaux, hêtres, chênes, érables sycomores peuvent remplacer les frênes.

Pour en savoir plus :

- > Ministère de l'agriculture : agriculture.gouv.fr/sante-des-forets

Pour faire le point sur cette maladie du frêne, le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale organise une soirée d'information, le jeudi 24 novembre à 18h30, à Bellebrune (salle communale), avec des spécialistes de la question. Entrée libre et gratuite. 16

DÉGRADATION PROGRESSIVE DES HOUPPIERS* DE FRÊNES



Niveau 0 : Frêne sain (feuillage complet)



Niveau 1 : Quelques rameaux secs



Niveau 2 : Nombreux rameaux secs



Niveau 3 : Grosses branches sèches



Niveau 3+ : Nombreuses branches mortes



Niveau 4 : Arbres morts

Source : ONF

*Le houppier est l'ensemble des branches.

« Les frênes représentent 4 % des arbres des forêts françaises mais 40 % dans les forêts domaniales du Boulonnais. »

Bruno Dermaux, ONF



La chararose a été identifiée pour la première fois sur le territoire du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale en 2010 en forêt d'Hardelot. Depuis, toutes les frênaies du territoire (ou presque) sont touchées. Les jeunes arbres et les semis meurent plus rapidement tandis que les vieux dépérissent lentement. Dans le Nord et le Pas-de-Calais, sept forêts sont fortement touchées (Boulogne, Devres, Hardelot, Vimy, Bois des Hospices d'Arras, Bois de Maroeuil, Nieppe dans le Nord).

LA PROPAGATION DE LA MALADIE

Évolution de la chararose en France

Le premier foyer français de chararose a été détecté en 2008 en Haute-Saône. Un deuxième foyer distinct a été identifié l'année suivante (2009) dans le Pas-de-Calais. Après le nord et l'est du pays, la maladie poursuit sa progression vers le sud et l'ouest.



En 2009



En 2016

Source : ONF

En Europe

Apparue pour la première fois en Pologne dans les années 1990, la chararose sévit maintenant dans une vingtaine de pays d'Europe. Le pays le plus touché est le Danemark où 90 % des frênes ont été détruits en l'espace de sept années. Le Royaume-Uni, l'Irlande, la Suisse, la Belgique sont également concernés.

LES FRÊNES ET LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE 17 18



À Coulomby et Affringues (pour ne citer que ces deux communes), les maires ont décidé de couper des frênes atteints de chararose afin de sécuriser les routes ou sentiers qui sont empruntés par le plus grand nombre.

Le Département du Pas-de-Calais est lui aussi confronté à la problématique de la chararose. Quelque 9 000 frênes sont présents le long des 6 200 km de routes départementales. Suite à un diagnostic, actualisé tous les ans, près de 2000 frênes fragilisés ont déjà été identifiés (depuis 2014) et 500 abattus par les équipes du Département dans le Pas-de-Calais.

Un travail réalisé par les équipes des Maisons du Département de l'aménagement durable (M.D.A.D) réparties sur l'ensemble du Pas-de-Calais. Pour atténuer les effets de ces abattages, le Département consacre chaque année 300 000 euros au programme de plantations jouxtant les axes routiers.

Sur les routes nationales, c'est également du cas par cas. La Direction interdépartementale des routes Nord réalise des diagnostics santé des arbres plantés le long des nationales. Seuls les frênes condamnés à court terme sont coupés par mesure de sécurité.

C'EST CHEZ VOUS !

POLINCOVE 19

UN NOUVEL ESTAMINET-RANDONNÉE



Le Long Jardin à Polincove rejoint la liste des 23 cafés et auberges labellisés estaminet-randonnée sur le territoire du Parc naturel régional. Situé sur le sentier de la Dame aux Loups, le Long jardin accueille déjà des promeneurs et de nombreux amateurs de cuisine du terroir. « On propose des menus avec des produits provenant des producteurs locaux », explique Lucile Courvoisier, « et de nombreux rendez-vous conviviaux ».

Profitez de la douceur automnale pour flâner le long des berges de la Hem avant de rejoindre le café le Long Jardin au cœur du village pour retrouver votre âme d'enfant autour des recettes traditionnelles et des jeux anciens bois mis à disposition par le Parc naturel régional.

Pour contacter l'estaminet-randonnée Le Long Jardin à Polincove : 03 21 36 64 04 (484 route de Gravelines à Polincove) ou sur Facebook.

Le sentier de la Dame aux Loups (14km) est une balade à travers la vallée de la Hem. Départ : Place de la Mairie de Zutkerque.

Le Long Jardin participera en novembre aux Patoisades. Retrouvez sur www.parc-opale.fr les dates des Patoisades et la liste des estaminets-randonnée.

EN 2017, VOTRE JOURNAL DES HABITANTS DU PARC CHANGE DE MODE DE DIFFUSION. PENSEZ À VOUS ABONNER, C'EST GRATUIT (MODALITÉS EN PAGE 16 DE CE JOURNAL)

DESVRES 20

LA CÉPÉE DE HÊTRE CLASSÉE « ARBRE REMARQUABLE »

La cépée de hêtre de la forêt de Desvres a officiellement reçu le label « arbre remarquable de France ». Il y a un an, en septembre 2015, une délégation de l'association A.R.B.R.E.S. était venue en forêt de Desvres pour examiner l'individu intéressant pour son âge, son histoire et surtout sa forme ! Âgée de plus de 150 ans, la cépée de hêtre est formée de 4 troncs rectilignes. C'est un patrimoine naturel et culturel précieusement conservé par l'Office national des forêts et valorisé grâce à l'association « Haies vives » qui veille à la sensibilisation et la valorisation des arbres et du bocage.

D'autres arbres pourraient prochainement le rejoindre. Les membres de l'association A.R.B.R.E.S. ont examiné dernièrement des arbres à Noordpeene, Blendecques, Tilques et Recques-sur-Hem.



En 2015, la cépée de hêtre participait également à l'opération « L'arbre de l'année ». Le représentant du Nord-Pas-de-Calais a fini 4^{ème} sur 24 spécimens engagés dans ce concours.

A.R.B.R.E.S. : Arbres Remarquables, Bilan, Recherche, Études et Sauvegarde

MARAIS AUDOMAROIS 21

BIENVENUE AUX ÉCO-ACTEURS



L'association Le Brueghel à Watten, la famille Flandrin propriétaire d'un gîte Panda à Saint-Omer, la LPO 62, l'office de tourisme du Pays de Saint-Omer et Olivier Picquendar, gérant du bon Accueil à Salperwick sont devenus officiellement les premiers éco-acteurs de la Réserve de biosphère du marais Audomarois. Ils ont signé une charte d'engagement qui implique un certain nombre de résolutions propres à chaque éco-acteur en faveur du développement durable.

Vous êtes entrepreneur ou membre d'une association, vous souhaitez devenir éco-acteur ? Contactez le Parc naturel régional au 03 21 87 90 90 - maraisaudomarois@parc-opale.fr

ZUDAUSQUES 22

UN KIOSQUE EN TORCHIS

Les habitants de Zudausques, les écoliers dans le cadre des Nouvelles activités périscolaires et les jeunes de l'IME ont mis la main dans le torchis. Sur le terrain communal situé à proximité de la ferme thérapeutique, un kiosque à pans de bois a été installé cet été et c'est au cours d'un chantier participatif que les murs en torchis (mélange de terre et de paille) ont été réalisés.



Jeunes et adultes ont utilisé leurs mains nues pour lisser ce matériau à la fois écologique et ancien. Depuis 2013, les habitants et les élus de Zudausques, en partenariat avec le Parc naturel régional, s'investissent dans l'aménagement de cet espace public.

Le site est accessible au public en empruntant la chicane à côté de la lourde barrière flamande. Un cheminement piétonnier est régulièrement fauché selon les principes de la gestion différenciée.

BOULONNAIS 5 23

MAISON RIME AVEC MUTUALISATION

À Colembert, à Wimille et sur la Communauté de communes de La Terre des 2 Caps, on pense à « habiter autrement ». Des familles, des personnes seules, jeunes ou personnes âgées imaginent vivre ensemble dans un projet d'habitat « groupé participatif ». Des groupes sont en cours de constitution pour bâtir un ensemble de logements privés enrichis par des lieux de vie partagés comme le jardin, une chambre d'amis, une salle de jeux, etc. L'habitat groupé participatif est aussi l'occasion de réhabiliter d'anciens corps de ferme ou de réinvestir les logements laissés vides dans les centres-bourgs. Cet esprit de solidarité, de partage de biens, de mixité générationnelle, n'est pas nouveau. Depuis les années 80, l'habitat groupé participatif séduit les partisans d'un habitat écologique, économique, sur mesure et chaleureux.



Intéressé ? Contactez Mélanie Huguet 03 21 87 90 90 ou mhuguet@parc-opale.fr

SAINT-OMER 14

UN POTAGER EN LIBRE-SERVICE

Quai des salines, des tomates, des haricots, du persil et des tournesols ont remplacé les fleurs estivales. Une quinzaine d'habitants de Saint-Omer ont créé un potager à partager. Cette initiative rejoint le mouvement appelé « Les incroyables comestibles » qui fleurit un peu partout. Sur le territoire du Parc naturel régional, Wimille expérimente aussi ces carrés potagers. Au cœur des quartiers ou au pied des immeubles, ces espaces à cultiver deviennent des lieux de rencontres et d'échanges conviviaux lors des plantations ou de l'entretien du potager mais aussi lors de la récolte. Chacun (ayant participé ou non à la création et l'entretien de ce potager) peut venir chercher du persil, quelques tomates ou courges. « *Tout est naturel, sans pesticides* », explique Frédérique Montuy, l'une des participantes qui profite de ces potagers pour évoquer l'autonomie alimentaire et le bien-manger. Une démarche qui intéresse aussi Habitat 62/59.



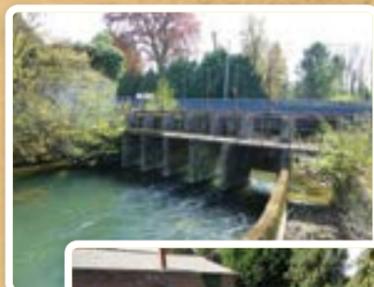
NORDAUSQUES 24

LA RIVIÈRE REPRENDR VIE

À Nordausques, les restes du vannage d'un moulin sur la Hem ont définitivement été démontés cet été. Le chantier de démolition mené par la Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA62) s'inscrit dans le cadre de travaux en faveur de la continuité écologique de la Hem et de la lutte contre les inondations. La présence des vannages accumule des déchets (naturels ou non) lors de crues et provoque ainsi l'inondation de riverains. Le démantèlement de l'ouvrage permet donc d'améliorer l'écoulement, d'assurer le transport suffisant des sédiments et la circulation des poissons migrateurs. Ce projet s'inscrit dans le programme d'actions de restauration réalisées sur le bassin versant de la Hem par le SYMVAHEM en partenariat avec le Parc naturel régional et la FDAAPPMA62. Parallèlement, l'association d'insertion Campagne Services, en charge des travaux d'entretien, a parcouru 55,8 km de cours d'eau et relevé 679 arbres à abattre (morts ou menaçants de tomber), 120 arbres têtards à émonder ou tailler et 639 embâcles (obstacles à l'écoulement de l'eau). L'équipe a également traité cette année 77 gros embâcles.

Pour rappel : L'entretien des arbres est une obligation qui incombe aux propriétaires de terrains traversés par la Hem. Toutefois, le SYMVAHEM peut se substituer pour certaines opérations inscrites au plan de gestion. Il est néanmoins demandé à chacun vigilance et entretien le long du cours d'eau. Retrouvez dans le guide technique « des habitants et des usagers de la Hem et de ses affluents » toutes les informations utiles. Le guide est disponible sur demande auprès d'Elodie Maurice au 03 21 87 90 90.

Le SYMVAHEM (Syndicat mixte de la vallée de la Hem) regroupe les communautés de communes du Pays de Lumbres, des Trois-Pays, de la région d'Audruicq et la communauté d'agglomération de Saint-Omer.



Les grives en hiver

Le nom de grive nous est familier. La grive musicienne est la plus courante. Mais il se cache derrière cet oiseau, très proche du merle et appartenant à la même famille des turdidés, trois autres grives. À l'approche de l'automne et l'hiver, ce sont en effet quatre grives qu'il nous est possible d'observer. Partez à leur rencontre et n'oubliez pas, vos observations nous intéressent !



Guy Flohart

LA GRIVE MAUVIS

Poids : 60 gr

Plumage : flancs roux, petites plumes rouges sous les ailes (visibles en vol). Sourcil blanc très marqué, moustache claire. Dos, ailes et queue brun uniforme.

Venu de Scandinavie voire de Russie, à partir de l'automne, c'est un flot continu de mauvis qui traverse le ciel. La nuit tombée, vous pourrez entendre le « siiiip » caractéristique des migrations de mauvis. De jour, elle stationne en bande, çà et là, en quête de baies ou d'autres proies qu'elle trouve au sol.

LA GRIVE MUSICIENNE

Poids : 70-80 gr

Plumage : petites plumes jaunes sous les ailes. Poitrine teintée de roussâtre. Pas de sourcil bien marqué. Dos, ailes et queue gris uniforme.

C'est la grive des parcs et jardins. Celle qui vous réveille les matins de printemps. Elle aime dénicher les lombrics de votre pelouse mais ne rechigne pas à dévorer les escargots. Elle laisse d'ailleurs une trace caractéristique de son passage : la forge. Un amas de coquilles d'escargots qu'elle a brisées sur une pierre ou une souche lui servant d'enclume. Si vous en voyez, ne la cherchez pas, la musicienne est déjà passée.



Guy Flohart

LA GRIVE LITORNE

Poids : 90-110 gr

Plumage : queue très sombre, croupion gris (visible en vol) contrastant avec son dos marron. Tête grise, poitrine teintée d'orangé.

En automne ou en hiver, il arrive de surprendre au détour d'un vieux verger ou d'une prairie fraîchement épandue de fumures une bande de grives litornes, la plus colorée des grives. Leur cri est un vrai jacassement dans la torpeur hivernale. Souvent en bande, elle est farouche et se fera difficilement approcher. Visiteur d'automne et d'hiver, venu de l'Est et du Nord de l'Europe, la grive litorne ne niche pas chez nous (sauf exception).

LA GRIVE DRAINE

Poids : 100-125 gr

Plumage : petites plumes blanches sous les ailes donnant à celles-ci une apparence argentée (visible en vol). Dos, queue et ailes gris-brun uniforme.

La grive draine, avec son chant fluté mais un peu monotone dont la portée peut atteindre plusieurs centaines de mètres, marque la sortie de l'hiver. Vous la trouverez souvent sur les vieux pommiers et les peupliers.

Pour transmettre vos observations sur les grives : écrivez au technicien Patrimoine naturel du Parc naturel régional : observateurs@parc-opale.fr

Anecdote : les grives entretiennent une relation privilégiée avec le gui. Elles assurent souvent la dispersion de cette plante. Cependant, l'absence de gui de certains secteurs peut laisser perplexe. Faut-il en déduire une raréfaction des oiseaux « transporteurs » ? Vous pouvez aider les scientifiques en répondant à l'enquête « Gui est là ? » sur www.guiestla.org



Guy Flohart

N°45 - AUTOMNE / HIVER 2016

Le Journal des habitants du Parc, bisannuel, est diffusé toutes boîtes dans les 153 communes du Parc naturel régional.

Directeur de la publication :

Olivier Putot

Rédaction : Marie-Noëlle Cuevas, François Mulet

Photos : Parc naturel régional, sauf mentions contraires - Photo de couverture : Philippe Hudelle

Réalisation : François Hetru

Imprimerie : Deprez à Ruitz (62)

Tirage : 87 000 exemplaires

N°ISSN : 1636- 3760

Dépôt légal : 4^e trimestre 2016

Agenda des prochaines animations

Toutes les animations proposées sont gratuites sur inscription au 03 21 87 90 90.

Retrouvez l'agenda complet des animations du Parc en téléchargement sur notre site internet : www.parc-opale.fr

25 SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 OCTOBRE ET SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 DÉCEMBRE

Chantier participatif au Mont-Héchuin pour éviter l'embroussaillage et la disparition de la flore typique des pelouses sèches. Le lieu et l'heure du rendez-vous seront communiqués lors de l'inscription.

26 SAMEDI 5 NOVEMBRE

Observation des champignons sur le coteau communal de Quelmes en compagnie de spécialistes de la Société mycologique du Nord de la France. Rendez-vous à 9h30 sur la place du village de Quelmes.

27 SAMEDI 5 NOVEMBRE

Avec Maisons Paysannes de France 62, participez à un stage pratique en intérieur, encadré par un artisan, sur le thème « décoration à base de terre crue et peinture à l'argile ». De 9h à 17h, à Sangatte, lieu exact précisé lors de l'inscription.

11 JEUDI 17 NOVEMBRE

Découvrez ce que mangent les chouettes et les hiboux en disséquant les pelotes de réjection en compagnie d'un animateur de la LPO 62. Rendez-vous à la maison du Parc, manoir du Huisbois à Le West, à 18h30.

5 SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 NOVEMBRE

Chantier participatif à Colembert sur le coteau de la Warenne afin d'éviter l'embroussaillage. De 9h à 17h, rendez-vous place de la mairie. Prévoir un pique-nique, des bottes et des gants.

11 VENDREDI 16 DÉCEMBRE

Le réseau des observateurs du Parc vous donne rendez-vous pour faire le bilan des suivis participatifs, des observations remarquables, des balades et des animations de l'année écoulée. Venez également préparer le programme de 2017, à la maison du Parc, manoir du Huisbois à Le West, à 18h30. Entrée libre.

LES RENDEZ-VOUS DE L'ESPACE INFO->ENERGIE

Les jeudis de l'énergie, à 18h30 à la maison du Parc, manoir du Huisbois à Le West. Entrée libre et gratuite. 11

JEUDI 20 OCTOBRE : découvrez comment utiliser le soleil pour produire de l'énergie dans votre habitat.

JEUDI 24 NOVEMBRE : venez discuter avec le conseiller de l'espace info->énergie des différents types de ventilation, leurs avantages et leurs inconvénients.

JEUDI 15 DÉCEMBRE : quelles sont les alternatives au cumulus électrique ? Découvrez les différentes possibilités de produire de l'eau chaude.

Balades à la caméra thermique

JEUDI 17 NOVEMBRE ET JEUDI 8 DÉCEMBRE

Pour éviter les courants d'air qui alourdissent la facture de chauffage, quelques conseils pour bien isoler votre logement avec le conseiller de l'espace Info->Énergie.

L'heure et le lieu du rendez-vous seront communiqués lors de l'inscription au 03 21 87 86 31 ou par courriel : info.energie@parc-opale.fr. Participation gratuite.

COMME DÉJÀ PLUS DE 600 FOYERS, ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

AU JOURNAL DES HABITANTS DU PARC

Le Journal des Habitants du Parc change de mode de diffusion !

Dès 2017, ce Journal ne sera plus distribué en toutes boîtes avec les publicités.

Vous pourrez continuer à le recevoir dans votre boîte aux lettres, sous enveloppe adressée à votre nom, **en vous abonnant gratuitement.**

Abonnez-vous directement sans frais sur le site Internet du Parc :

www.parc-opale.fr/jdh

ou écrivez-nous en précisant bien votre adresse postale :

Maison du Parc naturel régional, BP 22 – 62142 Le West

Vous pouvez vous abonner dès à présent. Cet abonnement prendra effet à la première parution du Journal en mars 2017.

N'hésitez pas, c'est gratuit et sans engagement.

Cette offre est réservée aux habitants du territoire du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale. Retrouvez la liste des communes sur notre site internet : www.parc-opale.fr



* SUIVEZ L'ACTUALITÉ DU PARC :

Infolettre, inscription sur www.parc-opale.fr

Parc Opale ParcOpale

Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale est une création du Conseil régional Hauts-de-France avec la coopération du Conseil départemental du Pas-de-Calais, et la participation de l'État, des organismes consulaires, des intercommunalités et des communes adhérentes.



BP 22 – 62142 Le West
Tél. 03 21 87 90 90
info@parc-opale.fr
www.parc-opale.fr



Parc
naturel
régional
des Caps et
Marais d'Opale



Une autre vie s'invente ici